



Fiscalité sur les loyers d'un appartement

Par **jp colin**, le **21/07/2008** à **06:51**

Bonjour,

J'occupe actuellement un appartement que j'ai acheté il y a 3 ans. Le remboursement du prêt devient très dur à cause de l'augmentation du coût de la vie. Donc, avec mon épouse, nous envisageons de louer notre appartement avec un loyer qui nous permettrait de rembourser le prêt et en contrepartie nous allons trouver un logement à louer dans une zone géographique où la location n'est pas élevée et cela me rapprocherait de mon travail et réduirait mes frais généraux.

Donc, ma question est de savoir si nous allons payer un impôt sur les loyers encaissés, tout en sachant qu'on ne fera pas de bénéfices particulier, car cet argent encaissé ne servira qu'à rembourser le prêt.

Merci de vos réponses et mille pardons pour mon langage de néophyte.

Cordialement,

JP

Par **reno_8**, le **21/07/2008** à **20:23**

vous paierez des impôts en fonction de votre revenu global mais en effet, encaisser un loyer et rembourser un emprunt pour vous ne vous fait pas gagner d'argent, sauf que les impôts ne retiennent que le revenus provenant du loyer, le remboursements d'emprunt

n'est pas considéré comme une charge par les impôts. vous paierez donc des impôts sur les loyers encaissés